

sera de 27. livres au cours de France, & de 30. livres pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Les Souscriptions qui finiront à la fin d'Août, se payeront en trois termes; le premier sera de neuf livres en souscrivant; le second, de six livres, en recevant les neuf premiers volumes; & le troisième se payera à la fin de l'Ouvrage, que l'Imprimeur s'engage de donner dans le courant du mois d'Avril 1740.

Plusieurs Personnes d'un mérite distingué, & très-habiles Correcteurs, ont bien voulu se charger du soin de rendre cette Edition plus correcte que celle de Paris.

Ce Livre sera imprimé sur Papier fin & bien collé; & l'on emploiera des Caractères beaux & neufs, en sorte que le Public sera satisfait.

Le juste prix que l'Imprimeur fait d'un Ouvrage de cette conséquence, doit engager le Public à profiter d'une occasion aussi favorable.

L'Imprimeur délivrera aux Souscripteurs les Volumes, à mesure qu'ils seront imprimés, c'est à-dire, de six semaines en six semaines.

On souscrit chez les principaux Libraires de l'Europe, & à Luxembourg chez le Sr. Chevalier Imprimeur de ce Journal.

IV. Le mot de l'Enigme du mois passé est la Calotte.

E N I G M E.

JE suis au-dessus des Rois & des Prêtres.

J'ai pour inférieurs

Evêques, Papes, Empereurs.

Toutefois les artisans sont mes Maîtres,

Qui me voit me respecte infiniment,

Je m'accommode également

De la grandeur & de la petitesse,